

**COMMUNE DE HAUTEFORT**

**Arrêté temporaire relatif à l'utilisation du domaine public communal afin d'y organiser une représentation théâtrale « Le malade imaginaire » par les Compagnons d'Ulysse**

Monsieur le Maire de la Commune de Hautefort

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-1 et suivants,  
**Vu** le code du commerce, notamment les articles L 310-2 et R 310-8,  
**Vu** la demande du service d'animation communal, organisateur de la représentation théâtrale « Le malade imaginaire » par Les Compagnons d'Ulysse, pour occuper le domaine public communal autour de l'Hôtel Dieu, Place du Marquis Jacques François, le **31 juillet 2025** ;  
**Considérant** qu'il appartient à l'autorité municipale de réglementer et d'autoriser les étalages sur la voie publique afin de préserver l'intérêt de la commodité et de la sécurité des usagers et de la circulation,

**ARRETE :**

- Article 1 :** Le service d'animation communal est autorisé à occuper :  
A Hautefort autour de l'Hôtel Dieu, Place du Marquis Jacques François avec extension sur les côtés de la place sans empiéter sur les pelouses en vue d'y organiser la représentation théâtrale « Le malade imaginaire » par les Compagnons d'Ulysse de 18h00 à 00h00.
- Article 2 :** Le demandeur veillera à restituer le domaine public en parfait état de propreté. En cas de détérioration et dégradation ou de salissures constatées, la commune fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.
- Article 3 :** La non observation des dispositions du présent arrêté expose les contrevenants à des poursuites judiciaires.
- Article 4 :** La présente autorisation est accordée à titre précaire et révoquant pour le **31 juillet 2025 de 18h00 à 00h00**.
- Article 5 :** Monsieur le Préfet de la Dordogne, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Hautefort, Monsieur le Maire, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Fait à Hautefort, le 25 juin 2025**  
**Le Maire, Jean Louis PUJOLS**

